



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique énergétique

Question écrite n° 24763

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à l'industrie au sujet de la politique énergétique de la France. Dans les années à venir, de nombreuses centrales nucléaires arriveront en fin de vie. Il désire savoir de quelle manière est envisagée la politique énergétique de la France dans le futur.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a souhaité refonder la politique énergétique de la France, afin notamment de lutter contre le changement climatique. Il soumettra ainsi fin octobre à la concertation un avant-projet de loi d'orientation sur les énergies, puis proposera un projet de loi au Parlement en fin d'année. C'est donc dans ce contexte et dans ce calendrier que l'État, à travers EDF, sera amené à prendre une décision sur EPR (European Pressurized Reactor). La candidature de la région Rhône-Alpes sera, le moment venu, considérée avec attention.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24763

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2003, page 7063

Réponse publiée le : 3 novembre 2003, page 8471